



Le merveilleux dans les contes

I. Le conte

Tradition orale

Le conte appartient à la tradition orale. Il existe ainsi depuis la nuit des temps et dans toutes les civilisations. Il se transmettait oralement (par la parole et non pas par l'écrit) lors de veillées populaires ou familiales.

Objectifs

Le conte a plusieurs objectifs. **Divertir** tout d'abord, aussi bien les adultes que les enfants. Il a une **portée éducative** ensuite : il donne une **leçon de vie**. Dans les contes en effet, les bons sont récompensés et les méchants sont punis. Le conte a aussi un objectif d'explication de l'univers.

Deux types de contes

Il existe deux types de contes : les **contes populaires** qui appartiennent à la tradition orale, et donc souvent anonymes ; et les **contes littéraires**, écrits par des auteurs. Un auteur français connu est ainsi **Charles Perrault** au XVII^e siècle.

La formule

Les contes commencent généralement par la célèbre formule : « **Il était une fois...** ».

II. L'univers des contes

Le merveilleux

L'univers du conte repose sur le merveilleux, c'est-à-dire qu'il s'inscrit **en dehors de la réalité**.

Époque

Il n'y a pas d'époque précise des contes, ils viennent d'un **temps lointain**.

Lieux

Les lieux sont **imprécis** dans les contes. Il s'agit souvent d'une forêt, d'un village, d'un royaume, mais on ne sait jamais où sont situés précisément cette forêt, ce village ou ce royaume.

On a par conséquent l'impression que les lieux sont **hors du monde**, de même que le merveilleux place le conte hors de la réalité.

Personnages

Les personnages sont soit des enfants, soit des adultes, mais quoi qu'il en soit ceux-ci sont toujours confrontés à des **êtres merveilleux**.

III. Le merveilleux

Origine du mot

Le mot « merveilleux » est né en français au XII^e siècle. Il vient du mot de « merveille », né au XI^e siècle.

Ce mot « merveille » vient lui-même du latin *mirabilia* qui signifie « choses extraordinaires ».

Définition

Aujourd'hui le mot « merveilleux » est soit un adjectif, soit un nom.

Lorsqu'il est adjectif, il signifie « qui étonne », c'est-à-dire qui a un **caractère surnaturel**, du domaine de l'impensable. Il a un deuxième sens qui est « ce qui est admirable, ce qui est exceptionnel ».

Lorsqu'il est un nom masculin, ce qui nous intéresse ici, il renvoie dans une **œuvre littéraire** (un conte par exemple) à l'intervention de faits ou d'êtres **surnaturels**, de **magie**, de **féerie**. On parle donc « du merveilleux dans un conte » par exemple.

Dans un conte

On dit qu'il y a du merveilleux lorsque **le surnaturel se mêle à la réalité**. Le merveilleux place le lecteur dans un monde qui est organisé par des lois, mais qui ne sont pas les lois de notre monde puisque le lecteur est sans cesse confronté au surnaturel. Néanmoins, ce monde surnaturel ne surprend pas le personnage et ne surprend pas non plus le lecteur. Il est tout à fait fréquent par exemple dans un conte que des animaux parlent, ce qui ne provoque la surprise d'aucun personnage.

Il faut alors distinguer le merveilleux du **fantastique**. Dans le fantastique en effet, on trouve également du surnaturel mais contrairement au merveilleux, le personnage et le lecteur sont surpris par son apparition. Ainsi, **dans le fantastique le surnaturel n'est pas accepté, alors qu'il est accepté dans le merveilleux**.